

COMMUNE DE VULLY-LES-LACS

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste PLR Les Libéraux-Radicaux Vully-les-Lacs, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

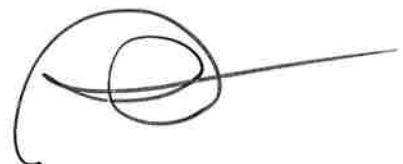
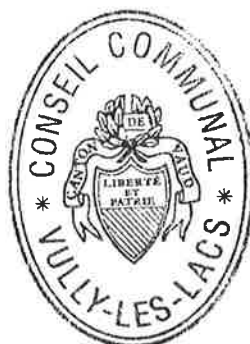
PROCLAME

Monsieur Michel VERDON, né le 31.10.1957, originaire de « Vully-les-Lacs », domicilié à La Laiterie 5 à Montmagny, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau:

La secrétaire:



Salavaux, le 7 avril 2026